

*Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament* de Pippa Norris et Joni Lovenduski, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 320 p.

Manon Tremblay

Numéro 28, automne 1995

Autodétermination dans les sociétés plurinationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040014ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040014ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, M. (1995). Compte rendu de [*Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament* de Pippa Norris et Joni Lovenduski, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 320 p.] *Politique et Sociétés*, (28), 155–158.  
<https://doi.org/10.7202/040014ar>

***Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*** de Pippa Norris et Joni Lovenduski, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 320 p.

Après *Gender and Party Politics* (1993) et *Different Roles, Different Voices. Women and Politics in the United States and Europe* (1994), Joni Lovenduski et Pippa Norris signent ensemble leur troisième ouvrage en autant d'années. Dans *Political Recruitment*, Lovenduski, maintenant à Southampton University et Pippa Norris, de Harvard University, nous invitent à explorer une thématique relativement peu documentée dans les sciences politiques, soit celle du recrutement des élites parlementaires. Bien entendu, considérant leur expertise passée, les auteures abordent ce thème à la lumière de la variable du genre, sans pour autant s'y limiter, ce qui confère à cet ouvrage une portée qui dépasse le champ des études féministes. En effet, *Political Recruitment* se situe au carrefour de plusieurs intérêts des sciences politiques, telles l'étude des formations partisanes et de leur *membership* ou l'analyse du comportement électoral. Norris et Lovenduski nous entraînent même dans des sentiers un peu moins bien battus des sciences politiques au Canada, comme celui de la psychologie politique.

Les chercheuses se demandent comment et pourquoi le processus de recrutement des élites législatives en Grande-Bretagne ne permet pas de produire un Parlement qui reflète la diversité de la société britannique – particulièrement en ce qui concerne la représentativité sexuelle, raciale et socio-économique. C'est donc

dire que Norris et Lovenduski privilégient une conception de la représentation politique du type démographique, laquelle repose sur l'idée que le Parlement doit constituer un microcosme de la société. Afin de comprendre les liens entre le processus de recrutement des élites parlementaires et la composition de la Chambre basse britannique, les auteures se proposent de répondre à trois grandes questions qui, par ailleurs, constituent les principales divisions de l'ouvrage : 1. Qui sélectionne les élites législatives et comment ?; 2. qui est sélectionné et pourquoi ?; 3. les caractéristiques démographiques des élites politiques influent-elles sur leurs valeurs, leurs priorités politiques et leurs comportements législatifs ?

Norris et Lovenduski appuient leurs analyses sur un modèle théorique qui comporte deux composantes principales, soit les facteurs qui influencent l'«offre» des candidates et des candidats et les facteurs qui agissent sur la «demande» des personnes qui, au sein des partis politiques, procèdent à la sélection des candidatures (les *selectors*). En gros, l'aspect de la «demande» – le plus élaboré du modèle – repose sur le postulat que le choix des *selectors* pour une candidate ou un candidat s'inspire de leurs perceptions des capacités, des qualifications et de l'expérience des aspirantes et des aspirants membres des Communes britanniques. Les chercheuses placent ainsi au centre de cette facette de leur modèle théorique la notion de discrimination et, plus subtilement, celles de discrimination directe et de discrimination imputée. La première réfère à des jugements positifs ou négatifs que les *selectors* posent sur les aspirantes-candidates et aspirants-candidats, en s'appuyant sur des caractéristiques considérées comme communes à leur groupe d'appartenance (par exemple, on présume plus volontiers qu'un avocat aura un raisonnement plus articulé qu'un ouvrier ou qu'une femme avec de jeunes enfants n'aura pas assez de temps à consacrer au parti). La notion de discrimination imputée réfère plutôt aux réactions que les *selectors* anticipent au sein de l'électorat pour des candidates et des candidats provenant de certains groupes sociaux (par exemple, la crainte qu'une femme ou qu'une personne issue d'une minorité ethnique ne perde des votes). En bout de ligne, Norris et Lovenduski défendent l'idée que la composition démographique du Parlement se veut le produit des discriminations directes et imputées de la part des *selectors*.

Pour ce qui est du second volet du modèle théorique proposé par Norris et Lovenduski, celui de l'«offre», il suggère que la composition démographique du Parlement reflète l'offre des candidatures. Autrement dit, la sous-représentation des femmes aux

Communes britanniques tiendrait au fait que peu d'entre elles «offrent» leur candidature; les *selectors* ne peuvent retenir le nom de femmes si, à la base, elles ne manifestent pas leurs intentions de devenir candidates. Cette réticence n'est pas étrangère à des contraintes de ressources (par exemple, le temps, l'argent, l'expérience politique) et à des facteurs de motivation (par exemple, l'ambition et l'intérêt pour la politique). Ainsi, les écarts observés dans la composition démographique du Parlement seraient liés aux ressources et aux motivations des personnes qui décident d'entrer dans la course aux sièges à Westminster.

Il va sans dire que bien qu'elles soient présentées séparément, l'offre et la demande interagissent pour définir la composition des élites législatives. Par exemple, voyant que peu de femmes siègent au Parlement, une militante intéressée à devenir députée peut elle-même ne pas entrer dans la course, se disant que les *selectors* discriminent négativement les candidatures féminines.

*Political Recruitment* est à plusieurs égards un ouvrage remarquable. Norris et Lovenduski font preuve de leur rigueur coutumière en se préoccupant constamment d'évaluer leurs résultats à la lumière non seulement de leur modèle théorique, mais également des recherches antérieures. D'ailleurs, elles ne craignent pas de souligner les limites de ce modèle, de leurs méthodes et de leurs résultats (par exemple, en page 109). Ce souci de la nuance me semble aussi contribuer à la qualité de l'ouvrage. Il transparait notamment dans les triangulations des sources et des méthodologies auxquelles recourent les auteures. Norris et Lovenduski ont collecté leurs données auprès de quatre types de personnes impliquées dans le recrutement des élites politiques en Grande-Bretagne, allant également fouiller dans les documents des partis et les statistiques électorales. Au plan de l'instrumentation, elles ont fait usage d'un questionnaire, d'entrevues de personne-à-personne, d'analyses de statistiques, d'observations directes et d'analyses documentaires. Elles intègrent à merveille un point de vue féministe à une analyse plus «classique» des sciences politiques. Finalement, Norris et Lovenduski parviennent à des conclusions pour le moins intéressantes concernant le devenir de la représentation politique des femmes à Westminster. Elles estiment, par exemple, que les *selectors* ne font pas de discrimination envers les femmes (p. 141), que les femmes et les hommes ont des valeurs, des priorités politiques et des comportements législatifs différents (p. 224) ou que les femmes ne «perdent» pas de votes (p. 234). Ces conclusions plaident pour une réforme des institutions parlementaires britanniques

(et certainement canadiennes), afin qu'elles deviennent plus attirantes pour les femmes.

Pourtant, on ne peut passer sous silence un certain nombre d'éléments qui apparaissent plutôt faibles dans cet ouvrage. D'abord, le modèle théorique proposé par Norris et Lovenduski, d'inspiration nettement économiste, s'il offre l'avantage de favoriser la rigueur de la réflexion, a aussi vite fait de nous entraîner dans une sorte de «pensée mécaniste» qui laisse peu de place à l'intuition et, surtout, à la créativité analytique. À l'exception de quelques zones d'incertitude – où les réponses sont reportées à d'éventuelles recherches à venir – tout semble établi, pré-déterminé. Autrement dit, peu d'espace est laissé à l'analyse interprétative. Ensuite, les variables développées en pages 24 et 25 en vue de saisir les différents types de candidatures me semblent discutables. En effet, qu'arrive-t-il à une ou à un membre sortant du Parlement qui, pour une raison ou pour une autre, se présente dans une autre circonscription, où son parti n'a pas remporté l'élection précédente? On ne peut prétendre qu'il s'agit là d'une ou d'un *incumbent*, mais non plus d'une ou d'un *inheritor*. Sa situation est-elle comparable à une ou un *high prospect challenger*? La façon selon laquelle son statut a été pondéré aux fins de l'analyse constitue une interrogation qui ne trouve pas de réponse dans l'ouvrage. Finalement, certaines composantes du questionnaire m'apparaissent pour le moins intrigantes. Par exemple, on se demande ce qu'ont voulu mesurer les auteures – et ce qu'elles ont en fait mesuré – avec une proposition aussi nettement orientée que «Homosexual relations are always wrong» (p. 268, souligné par moi). Certes, aucun questionnaire n'est parfait, ce que Norris et Lovenduski savent puisqu'elles ont recours à une triangulation des méthodologies.

En somme, *Political Recruitment* constitue, à n'en point douter, un ouvrage très sérieux, qui documente un secteur plutôt négligé des sciences politiques. Il soulève des questions qui ne manqueront pas d'alimenter des travaux et discussions à venir, notamment quant aux rôles des femmes et des minorités ethniques en politique. Qui plus est, en raison des similitudes entre les parlementarismes et les systèmes partisans britanniques et canadiens, cet ouvrage peut contribuer à la réflexion sur la démocratie canadienne.

Manon Tremblay  
Université d'Ottawa